Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070713-04_65_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

N° CP 4e/65-07
Séance du 13 JUIL. 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

FONDS D'INTERVENTION SOCIALE
L'EVENEMENTIEL TALENTS'DICAPS

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil général n° 2007/I – 5c/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente.

VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I – 1/08 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif 2007.

VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I – 4/03 du 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif Insertion et Autonomie (Politique H01)

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue à l'Association Talents'Dicaps de STRASBOURG une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'organisation de la journée évènementielle sur le handicap du 20 octobre 2007 à l'ARES (Association des Résidents de l'Esplanade de STRASBOURG).

  Cette somme sera prélevée sur les crédits du Fonds d'Intervention Sociale inscrits à la Fonction 58 Nature 6574 Programme H012 du Budget Départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions